



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 59235

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la proposition formulée dans le rapport « Fruits et Légumes les nouveaux enjeux en 2009 » rédigé par Monsieur Jacques Remiller, député de l'Isère, consistant à renforcer la recherche agronomique publique, notamment sur le génie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport « Fruits et légumes, les nouveaux enjeux en 2009 », rédigé par M. Jacques Remiller, député de l'Isère, propose de renforcer la recherche agronomique publique, notamment sur le génie génétique. Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche est favorable à cette orientation et déploie des moyens importants en faveur de la recherche agronomique dans les domaines indiqués par M. Jacques Remiller pour favoriser une production agricole durable à travers : la réduction des intrants, une meilleure gestion de l'eau, la résistance aux conditions climatiques et la maîtrise de la génomique animale et les applications médicales. Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche partage avec le ministère de l'enseignement et de la recherche la tutelle de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). Premier en Europe et deuxième dans le monde pour ses publications en sciences agricoles, en sciences de la plante et de l'animal, l'INRA mène des recherches finalisées pour une alimentation saine et de qualité, pour une agriculture compétitive et durable et pour un environnement préservé et valorisé. À ce titre, l'INRA bénéficie de la part du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, d'une dotation de 2,9 MEUR pour l'année 2009. Dans la filière fruits et légumes, le centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL), qualifié d'institut technique agricole depuis 2007, mène des expérimentations sur l'ensemble des fruits et légumes, à l'exception des bananes et pommes de terre. Il est au service de l'ensemble de la filière. Cet institut mène de nombreuses recherches sur la génomique végétale afin de disposer de variétés tolérantes aux agents pathogènes. À ce titre, le CTIFL bénéficie d'un financement public dans le cadre du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (CAS-DAR) d'un montant de 2,7 MEUR pour 2009. Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche dispose enfin de son propre réseau d'enseignement, (avec 21 établissements d'enseignement supérieur, dont 7 privés sous contrat avec l'État) au sein duquel de nombreuses recherches sont menées en liaison avec l'INRA et les instituts techniques.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59235

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9130

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 11974